Augmentation des frais des services consulaires américains à partir du 13 juillet

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-07-2010 13:05:55

Le département d'Etat américain procédera à l'augmentation des frais des services consulaires à partir du mardi 13 juillet, indique lundi un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Rabat.

Ces frais concernent les passeports américains, les visas immigrant et autres services consulaires, précise la même source, ajoutant que les frais couvriront toutes les dépenses opérationnelles concernant les 301 postes consulaires basés à l'étranger et les 23 agences locales qui délivrent les passeports aux Américains, ainsi que tous les autres centres consulaires qui fournissent des services aux Américains et aux étrangers.

L'étude du coût de traitement des services consulaires réalisée en juin 2009 par le Bureau d'affaires consulaires a conduit le département d'Etat américain à fixer le coût réel des 27 services consulaires qui doivent être réajustés, conformément à la loi.

Les frais d'application pour un visa de non-immigrant (140 dollars US ou son équivalent en dirhams) doivent être versés auprès d'une agence de la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI).

Les autres frais, y compris ceux relatifs à un passeport américain, doivent être versés directement au consulat américain à Casablanca qui accepte les dollars américains, les dirhams et les cartes de crédit, selon la même source.
MAP